



Saint-Maximin

L'Écho, en bref

JUILLET 2024

Face aux risques, soyons prêts

Comment mettre toutes les chances de son côté en cas de crise majeure telle qu'un incendie de forêt ou un risque d'inondation menaçant le village ? En étant préparé ! Afin d'agir vite et de manière coordonnée au niveau de la commune, il est donc indispensable d'avoir un **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) en place.

Livret Opérationnel Plan Communal de Sauvegarde



Celui de Saint-Maximin, mené d'une main de maître par Philippe RICHAUD, Conseiller Municipal et référent Sécurité de la commune, entre dans sa dernière phase de réalisation. Vos élus ont été mis en situation le samedi 25 mai dernier en simulant un départ de feu de forêt au nord du village, avec la présence des Sapeurs Pompiers du Gard et d'Alphonse GIOVANNINI, jouant le rôle des organes de presse. Cet exercice a permis aux participants de mieux comprendre l'intérêt, le fonctionnement et le rôle de chacun au sein de la cellule de crise municipale. Une réunion publique vous sera proposée à la rentrée.

A cette occasion, toute personne pouvant contribuer à la mise en œuvre de ce plan d'urgence selon ses compétences (médecin, infirmier-infirmière, policier, gendarme, pompier, traducteur, etc...) est invitée à se faire connaître auprès de la mairie (contact@mairiestmaximin.fr) ou lors de cette réunion publique à venir.

Enfin, le PCS se doit de veiller à la sécurité de tous les habitants, y compris, bien-sûr, des personnes les plus vulnérables sur la commune (personnes isolées, à mobilité réduite, etc.). Si vous-même, un voisin ou un proche vous trouvez dans cette situation, merci de le signaler en mairie afin que tous les moyens puissent être mis en œuvre pour assurer votre sécurité.

Débroussaillage et sécurité

La météo inhabituelle de ces dernières semaines (pluie-soleil-pluie-soleil...) a entraîné un développement tout aussi exceptionnel de la végétation— y compris aux abords des rues, routes et chemins. L'équipe municipale, consciente des enjeux de sécurité (visibilité réduite aux carrefours, risque de propagation des feux...), mesure bien l'ampleur des tailles et du débroussaillage qui restent à effectuer et reste fortement mobilisée. Nous vous remercions pour votre patience en attendant que ce grand « nettoyage » soit terminé.

Ce qui vaut pour les espaces publics vaut également pour les espaces privés. Avant les chaleurs estivales, les Saint-Maximinois sont donc invités à veiller à ce que les terrains privés soient, eux aussi, débroussaillés afin de lutter, tous ensemble, contre le risque d'incendie.

Sécurité toujours: la mairie prévoit, d'ici le 15 juillet, l'installation de barrières DFCI pour assurer la sécurisation des bois et des ponts submersibles, et ainsi contribuer à une meilleure protection des personnes.

Nouveaux affouages

En collaboration avec l'ONF, la municipalité prévoit, pour cet automne, une nouvelle session d'affouages. Quelques précisions, pour les personnes intéressées:

- Le bois coupé sera destiné à un usage personnel (pas de revente)
- Un lot par foyer
- L'attribution d'un lot n'est pas complètement assurée. Elle dépendra du nombre de demandes et de la surface. Le cas échéant, un tirage au sort aura lieu.
- L'attribution d'un lot se fera contre l'acquittement d'une taxe d'affouage s'élevant à 110 €.

Les administrés souhaitant s'inscrire peuvent le faire dès aujourd'hui en mairie et ce jusqu'au 22 juillet.

Une fois le nombre de lots connus, l'ONF réalisera une cartographie. Tous les affouagistes seront alors conviés en septembre pour la délivrance des lots après un tirage au sort mené par M. PRIVAT, représentant l'ONF. Les plans seront diffusés et le règlement d'affouage sera distribué pour signature. L'affouage se déroulera sur une période précise d'octobre 2024 à mai 2025.



Vue aérienne des derniers affouages au nord-est du village (© Antoine GAUCHOT)

Rapports Eau et Assainissement : Bravo Saint-Maximin !



Les rapports de l'observatoire national Sispea (Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement) viennent d'être publiés pour l'année 2023. De nombreux critères de qualité liés à l'eau potable et à l'assainissement y sont passés au crible, et donnent lieu à un ensemble de « notes » typiquement exprimées en pourcentages. Verdict pour Saint-Maximin : très positif !

Pour l'eau potable tout d'abord : le réseau du village a fourni à ses 534 abonnés 70 000 m³ d'eau potable en 2023, eau dont la qualité a été évaluée à 100% (meilleure notation possible, donc !) tant en terme de conformité microbiologique qu'en terme de conformité physico-chimique.

Autre point positif, même s'il est toujours possible de mieux faire : le rendement de distribution de l'eau potable (volume produit/volume consommé) s'élève à 78,9% — soit un taux de pertes d'à peine plus de 20%, quasiment déjà en ligne avec l'objectif national. Les travaux effectués sur le réseau d'eau, notamment chemin de la Condamine ces dernières semaines et, plus tard, au centre du village, devraient permettre d'améliorer encore la performance de nos 18 km de réseau.

Côté assainissement, bonnes nouvelles également. Le village récolte le maximum de points sur le critère « connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées » qui concerne la localisation et l'inventaire des divers éléments du réseau. Par ailleurs, la conformité de la collecte des effluents est jugée 100% conforme aux prescriptions nationales issues de la directive ERU. Score identique de 100% sur la conformité des équipements d'épuration ou encore la performance des ouvrages d'épuration.

Volume traité : plus de 25 tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration—avec, fort heureusement, aucun débordement d'effluents signalé chez les usagers !

Bravo aux CM2!

Nous sommes proches des vacances d'été et cette année, ce sont 16 élèves de CM2 qui quitteront les bancs de notre école communale, pour rejoindre ceux du collège, à la rentrée prochaine. Afin de les féliciter et de leur souhaiter une bonne continuation, la Commission Ecole a organisé, le jeudi 27 juin 2024, une cérémonie en leur honneur, en présence des enseignantes, des agents de l'école et de l'APE et de M. Henri ARQUÉ, maire de Saint-Maximin.



Bonne chance au collège!

Tarifs communaux

Les tarifs des services communaux, tels que la location de salles ou de matériel, n'ont pas évolué depuis 2018. Par souci d'équité, pour tenir compte de l'inflation et, surtout, pour maintenir le budget municipal à l'équilibre, ces tarifs ont été passés en revue ces dernières semaines et se verront ajustés à compter du 1er juillet 2024. Bon nombre de services restent gratuits pour les habitants et associations de la commune (comme par exemple la location de tables, chaises ou bancs) mais restent ou deviennent payants pour les non-résidents.

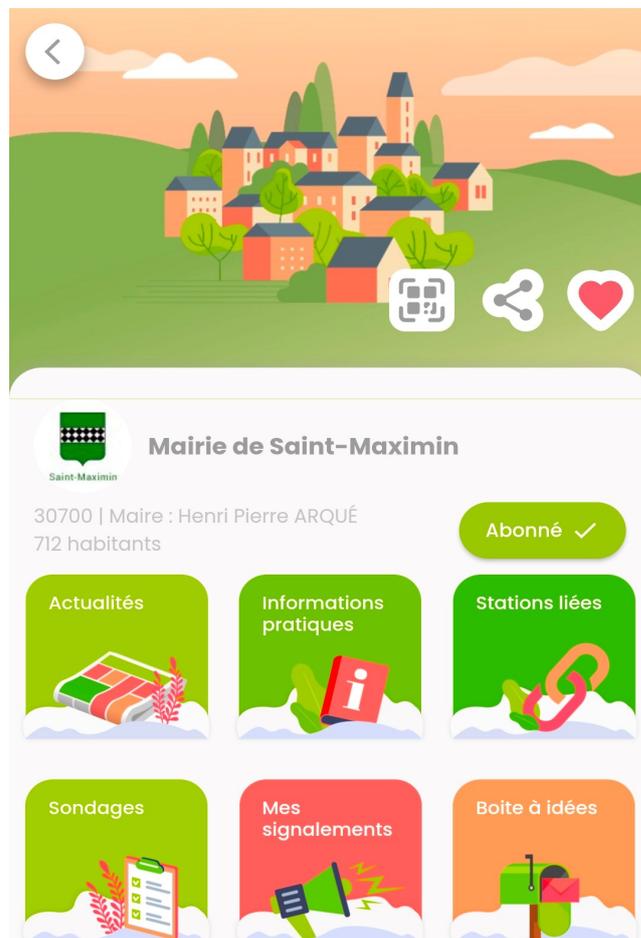
Les tarifs pratiqués pour l'eau et l'assainissement ont été réévalués eux-aussi et vont également subir une hausse afin de s'aligner avec les autres communes de l'Uzège (tout en restant en deçà des prix pratiqués à Uzès...) et ainsi préparer la transition de la gestion de l'eau vers un syndicat intercommunal ou la CCPU d'ici deux ans. Le prix hors-taxé du mètre cube d'eau, par exemple, passe ainsi de 1,86€ à 1,90€, celui de l'assainissement de 1€ à 1,30€.

Le détail de tous les nouveaux tarifs peut être consulté en mairie.

L'info, illico

C'est voté ! Le Conseil Municipal a validé le lancement, avant la mi-juillet, d'Illiwap, une application citoyenne d'alertes, d'informations et de participation citoyenne.

Déjà adoptée par plus de 2000 municipalités en France, utilisée par plus d'un million d'abonnés, Illiwap est une application anonyme et gratuite pour tous les habitants de la commune. Simple d'utilisation, elle permet aux utilisateurs de rester informés en temps réel sur les événements du village, les travaux en cours ou à venir, la vie des associations, etc. C'est également un excellent moyen de communiquer avec votre équipe municipale et, plus largement, de participer à la vie communale !



L'application offre également la possibilité de créer des « stations » par sujet — comme par exemple l'école, la chasse, etc. — stations qui peuvent être mises à la disposition des associations qui le souhaitent (et qui s'engagent à les faire vivre bien sûr !)

Elle s'installe, comme toutes les applications, sur votre smartphone, après quoi il vous suffit de trouver la station « Saint-Maximin ». Pas de smartphone? Pas de problème : l'application est également disponible sur le web. La mairie diffusera un petit tutoriel rappelant comment s'y prendre.

Le calendrier des prochains mois

5 JUIL	Concert de Jazz Groupe Happy Six Warmers Avec Jour de Fête	8 SEP	Vide-Grenier Centre village
13 JUIL	Commémoration du 14 juillet A partir de 19h, place de l'Eglise	21-22 SEP	Journées du Patrimoine et Expo motos-autos Centre village
27 JUIL	Repas Guinguette Hangar des Vergers Avec le Comité des Fêtes	28 SEP	Nettoyons la Nature RDV 9h devant la mairie
6 AOUT	Cinéma en plein air Place de l'Eglise Avec Jour de Fêtes	OCT	Octobre Rose Place de l'Eglise
7 AOUT	Marché Nocturne Centre Village Avec le Comité de Promotion Agricole	27 OCT	10 ans du 2CV Club Centre village
7 AOUT	Expo galerie Don Carli Salle Racine Avec Prenons Soins de nos Aînés	11 NOV	Commémoration Place de l'Eglise et Tranchée de Saint-Maximin
25 AOUT	Expo Véhicules Anciens Aux Vergers Avec le 2CV Club	17 NOV	Movember Aux Vergers, avec le 2 CV Club, la société de chasse, et l'Entente Bouliste
30-31 AOUT	Bal des Chasseurs Place de l'Eglise Avec la société de chasse La Protectrice	DEC	Marché de Noël Place de l'Eglise Avec l'APE
1 SEP	Bal des Chasseurs - suite et fin Place de l'Eglise Avec la société de chasse La Protectrice	14 DEC	Concert de Gospel 16h à l'église Saint-Blaise Avec Jour de Fête

Sans oublier vos RDV hebdomadaires:

- Cours de sport avec SLADL les mardis et jeudis
- Livraisons à l'Epi de Saint-Max le mardi soir et le samedi matin
- Pendant l'été, bibliothèque ouverte avec l'Epi le mardi soir



Restez informé !

Sur le site de la mairie : mairiestmaximin.fr
Via Facebook : Gard Saint Maximin
Et bientôt, via Illiwap !

Contacts et horaires

Mairie

1 rue des Ecoles
tel: 04 66 22 17 90
contact@mairiestmaximin.fr

Lundi	09h00 à 11h00
Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	09h00 à 11h00
Vendredi	09h00 à 11h00

Agence postale

1 rue des Ecoles
Rez-de-chaussée de la mairie
tel: 04 66 59 64 40

Lundi	08h45 à 12h45
Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	08h45 à 12h45
Jeudi	08h45 à 12h45 13h45 à 16h30
Vendredi	08h45 à 12h45